



Le montant pour déficiences graves et prolongées



Soutien provincial



Finautonome



C'est quoi ?

- C'est un crédit d'impôt non remboursable, donc ça permet de réduire l'impôt à payer pour les personnes en situation de handicap ou leur proche aidant.
- C'est aussi un préalable à d'autres mesures comme le Crédit pour personnes aidantes du Québec.



Pour qui ?

- Personnes qui rencontrent des obstacles en lien avec des fonctions physiques, mentales, psychologiques et/ou sensorielles. Il faut que ces obstacles soient présents 90% du temps, c'est à dire à peu près toujours.
- Les critères d'admissibilité sont les mêmes que ceux du Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH).



Combien ?

- Après le calcul, ce crédit peut amener une réduction maximum de l'impôt à payer de **577 \$** par année au Québec.



Comment l'avoir ?

1 Étape 1 :

Remplir le **carnet de bord** de Finautonome pour détailler les obstacles dans la vie quotidienne.

2 Étape 2 :

Remplir la **page un** du formulaire **attestation de déficience**.

3 Étape 3 :

Prendre rendez-vous avec un professionnel de la santé pour remplir les **pages deux à sept**.

4 Étape 4 :

Demander à un agent de Finautonome de vérifier le formulaire rempli avant de l'envoyer à Revenu Québec.

5 Étape 5 :

Envoyer le formulaire **attestation de déficience** au bureau de Revenu Québec le plus proche de chez vous.

Conseils pratiques

- Plus d'un professionnel de la santé peut remplir le formulaire **attestation de déficience**. Ce n'est pas seulement un médecin ou un(e) infirmier(ère) qui peut valider les difficultés dans les activités de la vie quotidienne.
- Chaque professionnel doit remplir son propre formulaire.
- Avant d'envoyer le formulaire **attestation de déficience**, il faut toujours en faire des photocopies.
- Si vous donnez accès au Crédit pour personne aidante, le professionnel de la santé doit compléter la partie 5 du formulaire.



Avantage

- Réduit le montant d'impôt à payer.
- Facilite la demande du crédit d'impôt pour personne aidante, si un proche vous apporte du soutien.

Nous vous invitons à consulter la **Zone d'apprentissage** car l'admissibilité à ce programme est très importante et les astuces qui y sont présentées seront très utiles pour vos démarches.

1-833-866-7334

finautonome.org

